

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 17 (1946)
Heft: 3

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Paraissant 8 à 12 fois par an

Président de l'A. D. I. J. : M. F. REUSSER, Moutier Tél. 9 40 07	Secrétaire de l'A. D. I. J. et Administr. du Bulletin : M. R. STEINER, Delémont Tél. 2 45 83	Caissier de l'A. D. I. J. : M. H. FARRON, Delémont Tél. 2 16 57
---	--	--

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 5.—, **le numéro**: 75 ct. — **Publicité**: S'adresser au Secrétariat de l'A. D. I. J. à Delémont.

Editeur: Imprimerie du « Démocrate » S. A., Delémont.

Pour toute reproduction de textes, indiquer la source.

SOMMAIRE: Rapport annuel (exercice 1945).

RAPPORT ANNUEL

Exercice 1945

Messieurs,

A la fin de chaque exercice annuel, nous sommes appelés à jeter un coup d'œil en arrière, à contempler le chemin parcouru et à apprécier la tâche accomplie. Celle-ci ne peut être conditionnée par un plan rigide établi d'avance ; elle suit une ligne générale, mais elle subit l'influence des événements et de la situation économique. Des problèmes surgissent, d'autres rentrent dans la pénombre.

L'année 1945 restera gravée dans la mémoire des hommes. Ce sera celle de l'armistice, comme il y en a d'autres qui sont de la comète ou du tremblement de terre. Elle devrait compter double. Le 8 mai 1945, jour heureux et béni où les peuples en guerre cessèrent de s'entre-déchirer, fut suivi par une période de joie et d'espoir. L'air semblait plus léger, le travail plus facile. On se sentait revivre, malgré que l'on se rendait compte que bien des peuples devaient parcourir encore un long calvaire au milieu des ruines avant de retrouver une existence à peu près normale. L'ère des privations de toutes sortes est loin d'être révoquée, bien des convulsions continuent de secouer l'humanité jusqu'au moment où un équilibre relatif sera rétabli.

L'isolement de notre pays devient de mois en mois moins rigoureux. Peu à peu, la vie économique internationale reprend ses droits. L'importation et l'exportation des marchandises sont vivifiées par de nouveaux accords commerciaux avec de nombreux pays. Notre ravitaillement s'est amélioré. Le chômage, tant redouté, n'est pas intervenu. Souhaitons que la conjoncture favorable actuelle soit durable.